



LE RAID



2007

"*Randonnée Paramoteur*"
Nouvelle version

Le Club Atlantic Paramoteur organise la **Cinquième** édition de sa randonnée aérienne.

L'équipe vous propose un parcours de 500 km, de la Vendée aux portes des Pyrénées, avec une étape en Charente et dans le Lot et Garonne

Le Club Atlantic Paramoteur vous invite ainsi à vivre une authentique aventure aérienne par équipe, que des dizaines de pilotes ont déjà effectuée les années précédentes. Ils en parlent encore. Ambiance assurée à chaque atterrissage où l'accueil fut autant émerveillé que chaleureux.

Les paramotoristes intéressés pourront ainsi quitter les joies du tour de piste ou des navettes de quelques dizaines de kilomètres pour un vol bien au-delà de l'horizon. Ils découvriront le vol à la carte et au GPS, au délice des vents contraires ou favorables, à la quête du bon terrain pour atterrir mais aussi redécoller, à la rencontre des terriens découvrant ces merveilleux fous volants dans leur drôle de machine.

Avant le départ

Samedi soir, un repas d'accueil et de briefing est prévu. Il se déroulera à Gétigné à quelques kilomètres de l'aérodrome de St-Georges-de-Montaigu..... Ce sera l'occasion de mieux se connaître et de partager les souvenirs des premiers raids, photos et vidéos à l'appui.

Départ de l'aérodrome de Saint-Georges-de-Montaigu en Vendée

Le départ sera donné le **dimanche 22 juillet 2007**. L'arrivée se fera deux jours plus tard pour les plus obstinés poussés par des vents favorables. Pour les autres, freinés par un vent contrariant, ou une machine capricieuses, il est prévu de les attendre jusqu'au jeudi 26 juillet à Saint-Blancard dans le Gers.

Cette année, 2 étapes sont imposées. La première sera l'occasion d'aller saluer le Club D'Aéroptère à Angoulême et son président le « *tristement* » célèbre Pierre Dabreteau, accueil chaleureux garantie.

La deuxième nous amèneras chez José Muros, un membre de cœur du club des « A voiles et à moteur ». Agriculteur de son état, à Villefranche du Queyran près de Casteljaloux dans le Lot et Garonne, il nous attend avec impatience depuis plusieurs années.

Arrivée à Saint-Blancard

Le superbe site de Passion'ailes, animé par José Ortéga, sera l'occasion pour les pilotes, mais aussi pour les accompagnateurs qui ont eu la patience de les suivre, de se refaire une petite santé. Sur place, de magnifiques vols dans les contreforts des Pyrénées sont possibles.

Une course loisir

« L'épreuve » se déroulera sous la forme d'une ballade en totale autonomie. Pour la plupart des pilotes, l'essentiel sera de bien arriver. Il est toute fois possible et même recommandé d'avoir un véhicule d'accompagnement. Pour les compétiteurs et autres amoureux du chrono, le temps de chaque parcours sera enregistré afin d'établir un classement final.

Mais cette épreuve qui demandera beaucoup d'obstination de la part des pilotes ne se fera pas en solitaire. En effet, des équipes de 2 ou plus seront constituées, les participants inscrits individuellement pourront intégrés ou constituer une équipe. Les solitaires pourront participer à ce raid, un classement spécifique leur sera dédié.

Cette épreuve demandera également une bonne préparation du matériel, et du vol car les zones réglementés et interdites ne devront pas être survolées

Etape/bivouac champêtre

Le grand changement de cette cinquième édition concernera l'arrivée des 2 étapes. En effet, tous les pilotes seront réunis le soir pour un bivouac en commun, un nouveau départ étant donné le lendemain matin à 6h pour les plus courageux. Les participants n'ayant pas atteint l'objectif de chaque étape à 22 h, termineront le parcours avec leur véhicule d'accompagnement.

Renseignement : Ludovic Migneaux

Tel : 02 40 26 99 58

Portable : 06 84 39 88 73

E-mail : ludovic.migneaux@wanadoo.fr

www.atlantic-paramoteur.com



LE RAID



2007

"Randonnée Paramoteur"

Organisation

Date, heure et lieu de rendez-vous : **Samedi 21 juillet 2007**

Aérodrome de Saint-Georges-de-Montaigu (Lat:46°55'58"N- Lon : 01°19'32'O)

Les personnes désirant arriver le vendredi 21 juillet pourront camper sur l'aérodrome. (Attention pas de sanitaire).

Repas le soir au restaurant BIOCAT à Gétigné le samedi 21 juillet
Briefing à 15h

Les pilotes auront préparé leur navigation au préalable (respect des différents espaces aériens).

Respect des consignes d'intégration aux terrains

Départ le dimanche 22 juillet à 7 h

Etapes 1 : direction **Angoulême** chez Aéroptère /aeroptere.free.fr
(190 km - Lat : 45°41'35" N – Lon : 00°10'20''E)

Arrivée en vol au plus tard à 22 h

Départ le lundi 23 juillet à 7 h

Etapes 2 : direction **Villefranche du Queyran** chez José Muros
(160 km - Lat : 44°18'33" N – Lon : 00°11'48''E)

Arrivée en vol au plus tard à 22 h

Départ le mardi 24 juillet à 7 h

Etape 3 : direction **St Blancard** / www.passion-ailes.com
(130 km - Lat : 43°20'32" N - Lon : 00°40'31'' E)

Arrivée au plus tard avant le repas de clôture du jeudi soir
(Attention cette année les retardataires risquent de croiser le Tour de France cycliste : jeudi 26 juillet étape Pau/Cahors- Interdiction de survol)

Règlement au verso

Reglement

Chaque participant est libre de suivre ou non le règlement qui suit, il suffit simplement de le préciser aux organisateurs. Aucun contrôle ne sera effectué sur le parcours, la triche toujours possible ne déshonore que son auteur...

Art 1 - Le matériel devra être conforme à la réglementation ULM française en vigueur. Documentation de vol à jour (brevet, carte jaune, attestation d'assurance)

Art 2 - Constitution d'équipes de 2 pilotes minimum

Art 3 - Les temps sont comptabilisé dès l'heure des départs officiels jusqu'à l'arrivée d'au moins 2 pilotes.

Art 4 - Les véhicules accompagnateurs sont autorisés.

Art 5 - Durant le raid, les paramoteurs sont interdits à bord de tout véhicule accompagnateur ou non.

Art 6 - Le passage et l'atterrissage de toute l'équipe est obligatoire à chaque étape imposée

Art 7 - Tout décollage doit se faire au même endroit que l'atterrissage (tolérance 500 m)

En participant à ce raid, chaque pilote certifié être en total conformité avec la réglementation ULM et s'engage à assumer la responsabilité de toutes ses décisions de vol, à respecter les règles de l'air lors de ses navigations, et l'environnement lors de son retour au sol. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des consignes et dégage l'organisation de toute responsabilité pénale ou civile, en cas d'accidents corporels ou matériels, ou liés à des pertes ou vols.

